

Communiqué de presse

Etude PwC confirme handicap au niveau des coûts d'électricité
Les autorités doivent d'urgence mettre en place une norme énergétique

Bruxelles, le 11 juillet 2016 – Le régulateur fédéral CREG a confié une étude au consultant PwC avec comme objectif de comparer les prix d'électricité et de gaz en Belgique avec ceux des pays limitrophes (y compris le Royaume-Uni). Pour les coûts d'électricité, les résultats confirment les conclusions de l'étude que Deloitte réalise depuis plusieurs années pour le compte de Febeliec : nos consommateurs électro-intensifs doivent faire face à un handicap significatif en matière de coût d'électricité par rapport aux pays limitrophes. Febeliec appelle dès lors aux autorités fédérales et régionales de mettre en place d'urgence une norme énergétique comme convenu dans leurs accords gouvernementaux ainsi que dans le Plan Marshall pour la région Wallonne.

A cet effet et en premier lieu, un accord doit être conclu entre les autorités concernées en vue d'effectuer, au moins 1 fois par an, une analyse objective des prix d'électricité (ainsi que de ses différentes composantes) en Belgique (par région) ainsi que dans nos pays voisins. Dans une deuxième étape, les composantes de prix qui sont à la base d'un handicap compétitif pour notre industrie, doivent être corrigées. Dans ce contexte, Febeliec vise en premier lieu les priorités suivantes :

- En vue de faire converger nos prix d'électricité avec ceux de nos voisins, il est indispensable d'enlever toute incertitude sur l'avenir de nos centrales nucléaires ainsi que de définir une vision énergétique claire pour les années à venir.
- En Allemagne, aux Pays-Bas et en France, les consommateurs avec un profil de consommation stable et/ou prévisible bénéficient de réductions substantielles (jusqu'à 90%) sur leurs tarifs de transport. Febeliec insiste dès lors pour que notre pays suive cet exemple, étant donné la contribution de ces consommateurs à la stabilité du réseau.
- Pour la surcharge fédérale qui finance la réserve stratégique, Febeliec plaide pour une adaptation qui vise à préserver la compétitivité de l'industrie.

Contact: Thérèse van Bellinghen (Op de Beeck & Partners) - 0475/47.82.33 - therese@opdebeeck-partners.be